

**De:** danièle dontenville <ddontenville@gmail.com>  
**Envoyé:** jeudi 27 février 2025 11:55  
**À:** 67 Bal Enquête Publique Vendenheim et Autres  
**Objet:** Fwd: Demande de révision de la situation d un terrain: Lieu-dit Gaertnersmatt section 85 parcelles 199-200-201

Propriétaires concernés: Mr RIFF Chrétien Georges et Grathwohl Jacqueline épouse RIFF  
Propriété concernée Commune de Weyersheim  
Lieu-dit Gaertnersmatt  
section 85 parcelles 199-200-201

Par la présente nous réitérons la demande que nous avons faite dès le début du processus de remembrement concernant ces parcelles.

Nous nous opposons formellement au déplacement de cet ensemble qui constitue à lui tout seul un îlot de culture de par sa surface et son excellent accès.

Nous ne voyons aucune raison objective de nous dessaisir de cet ensemble : aucun motif environnemental ne le justifie.

De plus, les parcelles sont très proches du village et, comme réalisé sur Hoerdt, on attendait pour le moins que ce périmètre soit exclu du remembrement, ou bien sûr réattribué à son propriétaire originel.

Nous avons de tout temps été parfaitement en collaboration avec les projets de remembrement, en tant qu'exploitants et acteurs.

Nous avons été conciliants lors de réaffectations de terres qui ne nous convenaient pas forcément.

Aujourd'hui c'est une opposition inconditionnelle et justifiée que nous vous adressons.

Il va sans dire que nous avons l'aval de nos héritiers dans cette démarche, puisque nous tenons aussi à leur conserver leur patrimoine familial.

Je vous serais gré de bien vouloir accuser réception de ce courriel.

Danièle Dontenville, pour M. RIFF Georges